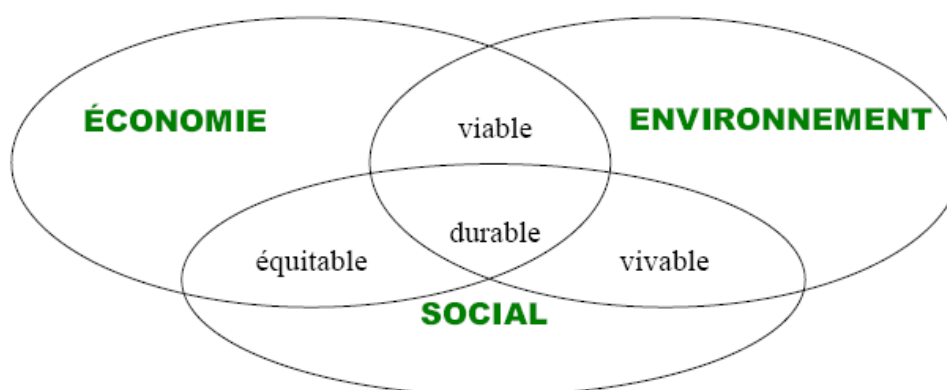


Développement Durable - Consomm'action

Le développement durable sonne le glas d'une culture et d'un pouvoir hiérarchisé et repose sur un **partage** des **savoirs**, des **pouvoirs** et des **responsabilités**. Il introduit un renouveau des modes de décision et d'action politiques, un changement de posture du monde politique vis-à-vis de la communauté. **C'est une nouvelle culture territoriale et citoyenne.**

Il faut inventer à Gaillard une **politique** reposant sur la **prévention**, sur l'**intelligence collective** et sur l'initiative locale. Les citoyens sont au centre d'un tel processus novateur : sans leur vigilance, sans leur apport, sans leur pression sur les pouvoirs publics locaux rien ne sera possible. La porte est encore ouverte : à nous d'y mettre le pied avant qu'elle ne claque sous l'effet de la tempête¹.

Gaillard Bouge ! s'engage à :



Solidarité - Précaution - Participation

1. Inscrire le développement durable à la fois dans l'action politique de la municipalité et **dans le mode de fonctionnement de ses services** pour une mairie **service-conseil** exemplaire (gestion sélective des déchets, récupération du papier, achats écologiques, économie d'eau et d'énergie, mobilité douce).
2. **Adhérer à la «Convention des maires»**, initiative lancée **le 29 janvier 2008** par la Commission Européenne.

La convention consiste, pour les villes candidates, à s'engager officiellement à **dépasser les objectifs de l'UE** en matière de réduction des émissions de CO₂, grâce à des actions en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. La convention se fonde sur la participation de la population locale car chaque geste compte dans la lutte contre le réchauffement

¹ DESSUS Benjamin, in Prospective, futurologie énergétique et principe de réalité

planétaire. En adhérant à ce projet, Gaillard pourra disposer d'un **soutien** européen.

3. Un projet de territoire : Agenda 21 assorti de critères d'évaluation

L'**Agenda 21** engage les acteurs à se projeter dans l'avenir, à définir les grandes orientations selon les principes de responsabilité et de précaution. Il prendra appui sur les outils existants au sein de l'intercommunalité SCOT², CUCS³, PPAD⁴ etc. L'Agenda 21 sera axé autour de la **préservation de la biodiversité** (pour reconstruire le lien à la nature à dans les décisions politiques) et du **respect de la diversité culturelle et la lutte contre les exclusions** (effets du vieillissement de la population, doublement des familles mono-parentales, précarité croissante des jeunes ... pauvreté issue de la solitude de l'immigration ou simplement de l'attrait exercé par la Suisse etc.)

L'Agenda 21 de Gaillard Bouge ! sera assorti d'un tableau de bord ou ensemble d'indicateurs permettant d'évaluer les avancements des décisions.

4. Soutenir, encourager les Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), le Pédibus, les cantines biologiques, qui impliquent les habitants dans le quotidien.

5. Imaginer un magasin de proximité à vocation sociale

Il s'agit de permettre aux personnes en difficulté d'acheter des produits de première nécessité (alimentation et hygiène) à faible coût et grâce à un crédit d'achat de 1 à 6 mois, tout en créant une activité économique de proximité.

Cette épicerie fonctionnera comme un véritable magasin. Son approvisionnement se fera à 90% par la banque alimentaire, le reste résultant de dons et d'achats. Les bénéficiaires volontaires seront impliqués dans la gestion du magasin.

6. Un espace pédagogique permanent à l'espace Louis Simon

Cet espace d'information et d'éducation intercommunal, **entièrement dédié au développement durable** sera à disposition des écoles, et du tout public pour sensibiliser aux problèmes des déchets, d'énergie, de transports, d'eau, d'air et d'environnement. Le projet pourrait être une collaboration avec **GoodPlanet**, association loi 1901 à but non lucratif, créée le 1er juillet 2005 et présidée par Yann Arthus-Bertrand, dont le but est d'éveiller à la connaissance des problèmes du monde et au développement durable.

² Schéma de Cohérence Territoriale

³ Contrat Urbain de Cohésion Sociale, Cahier Spécial Gaillard

⁴ Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Expositions, projections de documentaires, animations thématiques, débats et conférences, permettront aux visiteurs d'être au coeur des problématiques urbaines.

7. Créer un emploi d'éducateur à l'environnement

Financée avec les nouvelles taxes écologiques (par exemple, la taxe carbone) cette personne interviendrait non seulement au niveau de l'espace pédagogique, mais aussi au niveau des écoles, de la crèche et du jardin de réinsertion de la ville.

8. Faire de l'école, du centre de loisirs **des partenaires pour sensibiliser aux enjeux de société à travers des rendez-vous tels que la Fête de la Science, Sciences et Citoyens, La fête du développement durable, La journée des droits de l'enfant etc. (se reporter au projet *Ville Amie des Enfants* en ligne sur le blog)**

9. Installer la nature dans la ville

Il s'agit d'offrir des espaces répondant à des usages divers : la méditation, la rencontre, la promenade, le sport, les bains de foules.

Mais la nature en ville ne relève pas seulement d'enjeux environnementaux et esthétiques. La cohésion sociale étant un des piliers du développement durable, il faut prévoir des parcelles de nature en ville. Des ouvertures sociales telles que des jardins de poches ou des jardins familiaux dans les quartiers sont à créer.

10. Définir un plan de développement durable dans la réhabilitation des équipements publics

Il s'agit de réduire l'impact que peuvent avoir sur l'environnement tant l'acte de bâtir que la gestion des bâtiments, depuis la conception jusqu'à la déconstruction. La **Haute Qualité Environnementale** a été définie comme la capacité d'un bâtiment à préserver les ressources naturelles et à répondre aux exigences de confort, de qualité de vie et de santé. Le bâtiment doit satisfaire ces critères lors de sa mise en oeuvre et au cours de sa vie jusqu'à sa déconstruction.

La démarche HQE repose sur 14 cibles regroupées en 4 familles d'objectifs :

Maîtriser les impacts sur l'environnement extérieur			
Éco-construction		Eco-gestion	
01	Relations harmonieuses avec l'environnement immédiat	04	Gestion de l'énergie
02	Choix intégré des procédés et produits de construction	05	Gestion de l'eau
03	Chantier à faible nuisance	06	Gestion des déchets d'activité
		07	Entretien et maintenance

Créer un environnement intérieur satisfaisant			
Confort		Santé	
08	Confort hygrothermique	12	Conditions sanitaires
09	Confort acoustique	13	Qualité de l'air
10	Confort visuel	14	Qualité de l'eau
11	Confort olfactif		